

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CONSTRUCTION MULTI-SERVICES » en abrégé «
C M S »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
GESCO NON LOIN DE LA STATION PETRO IVOIRE, Lot 155,
Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 23/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONSTRUCTION MULTI-SERVICES

» en abrégé « C M S »

Objet : CONSTRUCTION DE BATIMENT , TRAVAUX PUBLICS , INTEGRATION DE SOLUTIONS, DISTRIBUTION DE MATERIELS ELECTRIQUES ET INFORMATIQUES, GESTION IMMOBILIERE , RESEAU TELECOM, ELECTRICITE , PLOMBERIE , TRANSPORT PUBLIQUE DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES , LOGISTIQUE, COMMERCE GENERAL, FOURNITURE DE BUREAU, PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
GESCO NON LOIN DE LA STATION PETRO IVOIRE, Lot 155,
Ilot 14

Dirigeant(s) M KONATE KARAMOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02639 du 02/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18007/GTCA/RC/2023 du 02/03/2023

